

---

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sault Ste Marie d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Smith, membre du conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie de toutes communications échangées entre le gouvernement ou quelqu'un de ses fonctionnaires et des particuliers au sujet d'une certaine quantité de dynamite importée à Halifax, Nouvelle-Ecosse, en 1885, par la maison H. H. Fuller et Cie, et qui a été saisie par les autorités douanières pour prétendue évaluation au-dessous de la valeur et aussi une copie de tous certificats et autres documents accompagnant ces communications.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

*( Voir documents de la session No. 61. )*

L'honorable M. Smith, membre du conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse demandant copie de toutes correspondances entre le gouvernement impérial et fédéral relatives à la défense de la Colombie Britannique pendant l'année 1886 et 1887.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

*( Voir documents de la session No. 62. )*

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Ryan, La Chambre s'est ajournée.

---